Organisation

Le CCAS est administré par

- **Un Conseil d'Administration composé de**

8 membres élus

Michel DUFRANC, Président du CCAS
Sylviane Bourrier, Vice-présidente
Jacques GRAVELINES
Serge DELAIS
Nathalie GIPOULOU
Laurence LEVALOIS
Mélanie MATHIEU
David POUYFOURCAT
Maylis ALGAYON

8 membres désignés par le Maire

Geneviève BARBEY
Xavier BODIN
Philippe DUFRANC
Xavier PREVOST
Catherine GARDEL
Christian GRENIER
Catherine GUILLERAULT
Anne-Marie LAFFONT

- Aurélie QUERO, responsable du service, assure l'accueil du public et l'administratif.

Les administrateurs du CCAS, comme l'ensemble du personnel, sont soumis au respect du secret.

Plus d'informations sur
www.labrede-montesquieu.fr/
vie-quotidienne/solidarite-et-emploi/

Un lieu d'accueil

Pour toute demande de renseignements ou dépôt de dossier, vous pouvez vous adresser en Mairie à Aurélie QUERO.

CCAS de La Brède
Mairie
1 Place Saint Jean d'Etampes
33650 La Brède
05 57 97 76 92
ccas@labrede-montesquieu.com

Horaires d'accueil

Les entretiens se font sur rendez-vous

Si vous le souhaitez, le personnel du CCAS peut se déplacer à votre domicile.

Permanence de l'Espace Emploi

contact : Cathy DUDZINSKI
05 56 78 43 82
Tous les vendredis, de 9h à 12h
Espace Pousse
3 avenue Charles de Gaulle

Centre Communal d'Action Sociale

Au coeur des solidarités

CCAS
Ville de La Brède

VILLE DE LA BRÈDE Montesquieu

Le CCAS a pour mission le soutien et l'accompagnement des personnes en difficulté, le développement social de la Commune, la prévention, la lutte contre les exclusions, ainsi que le maintien du lien avec nos aînés.

Cet établissement public administratif communal dispose d'un Conseil d'Administration, d'un budget (dont les fonds proviennent de ses prestations de services, de dons, de legs et de la subvention qui lui est versée par la commune) et d'un personnel.

Ses services

Portage de repas en liaison froide

Un Service 7 jours/7 y compris week-end et jours fériés.

- 2 choix de menus possibles
- Menus adaptés à vos régimes alimentaires
- Mise en place de la prestation sous 48h maximum Annulation des repas possible sous 24h
- Livraison des repas à domicile, entre 10h30 et 12h30 (présence obligatoire)
- Tarifs adaptés à votre situation
- Entre 6 € et 9 € par repas

La téléassistance

- Un Service 7 jours / 7 y compris week-end et jours fériés.
- Financement du CCAS de 15 % du coût de l'abonnement.
- 2 Prestataires conventionnés avec le CCAS :

  Présence Verte : 05 56 44 09 09
  Tavie : 05 56 72 74 32

Le CCAS, c'est aussi :

- **Aide à domicile** : L'intervention d'une aide à domicile peut-être nécessaire pour : l'entretien courant de votre logement, les courses, le repassage, l'aide à la préparation des repas, l'accompagnement à l'extérieur..Le CCAS vous accompagne dans la constitution des dossiers.
- **La journée de l'Amitié** pour les Brédois et Brédoises de 75 ans et plus.
- **Un goûter de Noël** à la résidence de Mons en partenariat avec le Centre de Loisirs de La Brède.
- **Un registre** ouvert à toute personne souhaitant bénéficier d'une veille particulière « Plan Canicule ».
- **Un réseau Entraide ponctuel** en cas de situations exceptionnelles (Covid-19, par exemple).

Le logement

- Trois bailleurs sociaux offrent un parc locatif à loyer modéré sur la commune : Gironde Habitat, Mésolia Habitat et Domofrance (2022-2023) représentant plus de 100 logements.
- Le CCAS peut vous accompagner dans la constitution de votre dossier et assurer l'interface avec nos interlocuteurs des différents bailleurs.
- Amélioration de l'habitat : accompagnement au montage de dossier auprés de Soliha, Ma Prime Rénov.

Des aides personnalisées

- **Une Mutuelle Communale** qui vous conseille et propose un tarif préférentiel pour la souscription d'un contrat avec notre partenaire ACTIOM.

Ma Commune Ma Santé

- **Un accompagnement** pour la constitution de demandes de protection sociale telles que la Couverture Maladie Universelle, RSA, demande d'allocation Adulte handicapé, prestations de la Caisse d'Allocation Familiale, etc...
- **Des Aides financières ponctuelles** et non remboursables en cas de difficultés financières en cas d'impayés...
- **Des chèques d'aide personnalisée** (en cas d'urgence alimentaire).
- **Un prêt social à 0 % remboursable**, afin de subvenir à un besoin prioritaire ou à un caractère urgent (selon conditions et après étude du dossier)
- **La Participation aux frais d'inscription** d'un enfant de moins de 18 ans à une association brédoise.
- **La Participation aux frais d'inscription** d'un enfant de moins de 18 ans aux séjours municipaux
- **L'Aide au déménagement** en partenariat avec l'Atelier Remuménage
- **Un conseil personnalisé** qui propose une interface avec les partenaires sociaux (MDS, MDPH, Maison France Services, associations caritatives)
- **Une permanence Emploi** en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu

*****

Découvrez en quelques clics les prestations sociales auxquelles vous pourriez prétendre :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr